Alligny-en-Morvan

Bulletin Municipal n°68 Juillet 2023

LE BILLET DU MAIRE

Dans ce numéro

Billet du Maire	1
Les Décisions du Conseil Municipal	2
Les Finances Communales	4
CCAS	7
Etat-Civil	7
Infos diverses	8
Alligny Pratique	9
Le Coin des écoliers	10
La Vie Associative	11
Activités et animations diverses	21
Le Musée	23
Communauté de Communes	27

L'année dernière à cette époque nous nous remettions à peine du déluge de grêle du 21 juin. Un an a passé et encore nombreux (trop nombreux) sont les toits qui sont toujours recouverts de bâches. A chaque orage annoncé on ne peut pas s'empêcher de craindre le pire. Souhaitons que notre commune soit épargnée cet été.

On nous recommande désormais d'être vigilants, concernant les feux de forêt, et économes avec l'eau…. Le réchauffement climatique nous rattrape et il va falloir nous résoudre à évoluer dans nos comportements.

Notre vie, ici dans notre campagne morvandelle, paraît bien paisible comparée aux violences qui ont lieu actuellement dans les villes. Des mairies ont été attaquées et c'est encore une digue qui a sauté. Jusqu'à maintenant les médias parlaient des maires comme les élus préférés des Français, force est de constater que les choses ont changé. 1293 maires ont déjà démissionné depuis le début du mandat en mars et plus de la moitié songerait à ne pas se représenter en 2026, sans parler des adjoints et des conseillers municipaux.

Mais l'été est là, songeons plutôt aux bons moments à venir et notamment aux différentes festivités qui auront lieu sur notre commune :

Le 14 juillet avec la clique de Saulieu pour accompagner le défilé, le camion d'alimentation culturelle le 14 juillet à l'école et le 24 août, préau de la salle des fêtes, spectacle de rue de la Transverse le vendredi 11 août (voir page 22) et de la musique irlandaise au pub un vendredi sur deux, sans oublier les spectacles organisés par le musée des nourrices (voir programme en page 25).

Nous vous souhaitons à tous un bel été.

Marie-Christine GROSCHE

Commune D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Imprimé par nos soins

Maison des Générations :

Deux nouveaux logements de la maison des générations ont été attribués à Madame Alexandra FOUCHER et à Monsieur Jacky DEBIERRE.

Un contrôle d'étanchéité sur les logements rénovés étant maintenant exigé par la région, le Conseil Municipal a approuvé le devis de Qualiconsult pour un montant de 2070€ HT. Ce contrôle conditionne le versement de subvention par la région.

Ventes :

Vente de la parcelle AY 15 (bien communal) sise à Montperoux à Monsieur Patrick EGEL qui en a fait la demande pour un montant de 800€.

Vente des parcelles issues de la récupération des biens sans maîtres provenant de la succession Magnaudet à Céline HOUDE « La Ferme du Bouéjo » pour un montant de 20 000€ (parcelles H 273, H 274, H 456, H 457, H 458, H 462, H 544, H 545, H 549, H 551, AI 64 et AI 65).

Désignation d'un référent :

Le Conseil Municipal a désigné Jean-Luc GROSCHE comme référent sur les chemins de randonnée auprès de la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs.

Révision des tarifs :

Gîte

Tenant compte de l'augmentation de l'électricité et de l'inflation en général, le Conseil Municipal a souhaité augmenter le prix de la nuitée au gîte des Bruyères comme suit :
La nuitée de 15€ passe à 18€ et la location de draps de 3,50€ à 4€

Tarif salle Coworking

Le Conseil Municipal a fixé le tarif de l'espace coworking comme suit :

- 3€ / heure
- 8€ / demi-journée
- 15€ /journée
- 40€ / semaine
- 125€ / mois

Une régie de recette est en outre créée à cet effet.

Assainissement :

Considérant que ce budget annexe doit être autonome et fonctionner uniquement avec l'apport des abonnements et de la consommation des habitations raccordées et qu'il a été nécessaire d'attribuer une subvention exceptionnelle du budget principal de 3102,41€, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le tarif comme suit :

- Abonnement 66€/an au lieu de 56€
- Consommation 1,65€/m3 au lieu de 1,52€

Personnel communal :

Le contrat de Malwina WILK, adjoint technique non titulaire au gîte, a été renouvelé pour une durée d'un an jusqu'au 28 février 2024.

Pour remplacer en partie Sonia OCHI, Malwina WILK est en outre recrutée pour le ménage de la mairie et des deux salles de la Maison des Générations pour un contrat de 6/35eme et pour une durée d'un an.

Le contrat de Sonia OCHI n'ayant pas été renouvelé, le Conseil Municipal a décidé de recruter Marie-Jasmine MERGER à compter du 1er mars pour une durée de six mois sur un contrat de 10/35eme.

Le Conseil Municipal a décidé d'accepter l'avenant au contrat de prévoyance concernant le maintien de salaire du personnel communal titulaire et en CDI avec augmentation des taux au 1er janvier 2023 et de prendre en charge 45% du montant dû par les agents.

Bâtiments Communaux :

Suite à la grêle du 21 juin 2022 et vu l'urgence de la situation, l'entreprise Berthault étant la seule à s'être déplacée rapidement pour réparer en urgence les toitures, le conseil Municipal accepte le devis pour la réfection des toitures proposé par cette entreprise pour un montant de 118 509€.

Elections Sénatoriales :

Le Conseil municipal a désigné à l'unanimité les titulaires et suppléants pour le vote des élections sénatoriales qui auront lieu en septembre prochain

Titulaires : Nicole DUCREUX
Marie-Christine GROSCHE
Christine PIN

Suppléants : Gérard GERVAIS
Jean-Luc GROSCHE
Julien BOURGEAC

Don à la Commune :

Suite au décès de Monsieur Marcel JUSTE, ses héritiers Madame Danièle VOINOT-BOURGAULT, Monsieur Michel BOURGAULT, Madame Michèle BARRIER, Monsieur Pascal BARRIER et Madame Catherine BARRIER ont fait don de 4 parcelles à la commune.
Monsieur Marcel JUSTE était professeur à Crépy en Valois et il était le petit-fils de Monsieur Camille JUSTE, instituteur et maire de la commune, décédé en 1948.
Nous remercions ses descendants pour ce don.

Pacte financier :

Le Conseil Municipal a approuvé la signature d'un nouveau pacte financier avec la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs qui fusionne les deux enveloppes précédemment existantes en maintenant le même montant total.

Le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement, à l'identique, de la convention d'entretien des abords de voirie avec la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs..

Cimetière :

Devant la nécessité de nettoyer les tombes suite à la dernière reprise de concessions, après avoir examiné deux devis, il a été décidé de confier ce travail à l'entreprise (la moins disante) BRENOT de la Roche en Brenil pour un montant de 7080€ TTC pour 16 tombes.

Coworking :

Ayant en vain cherché un terme français pour nommer ce lieu (espace de travail partagé ?....) nous continuerons pour le moment de l'appeler coworking.
Il s'agit d'un espace où l'on peut venir travailler en toute tranquillité pour 1h, ½ journée, 1 journée ou plus avec son ordinateur.
Il dispose d'une connexion internet.
Il suffit d'appeler la mairie pour réserver un créneau au 03.86.76.13.50 (voir tarif page 2).

Si vous avez des idées pour nommer ce lieu, n'hésitez pas à nous en faire part.

Les Finances Communales

Le Compte Administratif est constitué des sommes réelles reçues ou dépensées en 2022. Il constitue le bilan de l'année écoulée.

Compte Administratif du Budget Commune

Dépenses de fonctionnement 2022

551 467,23€ en augmentation de 4,5%

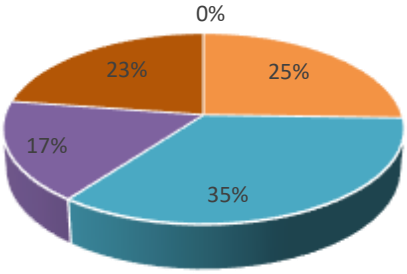

- Chapitre 011 Charges à caractère général (eau, électricité, téléphone, carburants, entretien des bâtiments et des véhicules,taxes foncières…) 140 608,05€
- Chapitre 012 Charges de personnel et cotisations 191 843,78€
- Chapitre 014 Reversement Impôts (FNGIR) 94 061€ (montant alloué par l'État à la commune qui le reverse à l'État!!)
- Article 65 Charges de gestion courante (subventions aux associations, contributions aux organismes, indemnités des élus...) 124 951,63€
- Article 66 Charges financières intérêts d'emprunt 2,77€

Recettes de fonctionnement 2022

671 956,91€ en augmentation de 2,25%

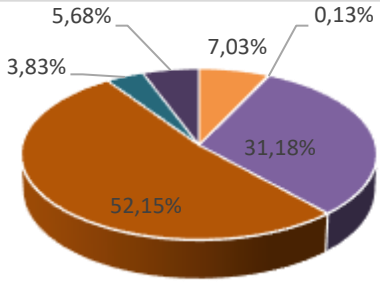

- Chapitre 70 Vente concessions cimetière, redevance occupation domaine public EDF et Orange et remboursements divers 47 210,49 €
- Chapitre 013 Atténuation de charges (remboursement supplément familial) 887,00 €
- Chapitre 73 Impôts et Taxes 209 549,00 €
- Chapitre 74 Dotations diverses versées par l'État 350 433,74 €
- Chapitre 75 Revenus des immeubles et locations salle des fêtes 25 705,37€
- Chapitre 77 Produits exceptionnels (Dons, vente…) 38 171,31€

Dépenses d'investissement 2022

623 210,26€ En diminution de 15%

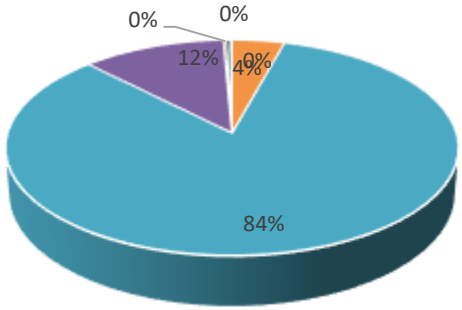

- Chapitre 16 Remboursement emprunts 26 513,45 €
- Travaux Maison des Générations 519 595,32 €
- Adressage 72 742,80
- Achat ordinateur SIRP 1508,37€
- Remplacement ordinateur mairie 2 194,32€
- Achat lave linge école, cantine 656,00€

Recettes d'investissement 2022

369 544,35 en diminution de 25,22%

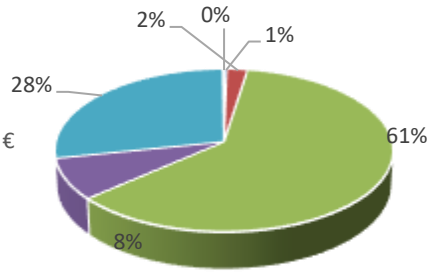

- Chapitre 10 Remboursement FCTVA 1063,00€ €
- Subventions Conseil Dépatemental et Etat (DETR) pour achat Maison des Générations 8080,00 €
- Subvention Etat (DETR), Conseil régional pour travaux Maison des Générations 225 139,45€
- Subvention Etat (DETR), DCE 2020 pour adressage30 188,10 €
- Chapitre 16 emprunt Maison des Générations(102508,80) + caution (1031) 103 539,80€
- Subvention achat matériel cantine scolaire 537€

Le Compte Administratif des budgets annexes est consultable sur le site Internet de la commune : www.alligny-en-morvan.fr Rubrique Conseil Municipal – Budget communal

Commune D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Budget Commune 2023

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des locations (location de la salle polyvalente, loyers des logements communaux,…) des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat, des ventes de concessions au cimetière, des taxes d'affouage … et du résultat reporté de l'année précédente (soit 682 943,58 €).
Les recettes de fonctionnement s'élèvent pour 2023 à 1 158 554,36€.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, les indemnités des élus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services payées et les subventions versées aux associations.
Les salaires et charges représentent 202 787,00€ soit une augmentation totale de 1031,00€.
Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue d'une part l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau soit, pour 2023, un montant de 406 759,12€ et d'autre part les dépenses imprévues soit pour cette année 45 200,00€. Le total des dépenses, y compris les 406 759,12€, représente 1 158 554,36€.

Le budget de fonctionnement est donc équilibré à 1 158 554,36€ en dépenses et en recettes.

Les recettes de fonctionnement des communes sont incertaines aussi le choix a été fait de minimiser le montant des dotations attendues.

Fonctionnement			
Dépenses		**Recettes**	
Chapitre 011 Charges à caractère général	242 760,16 €	002 Résultat	682 943,58 €
Chapitre 012 Charges de personnel	202 787,00 €	Chapitre 013 Rembt supplémt familial, CPAM	800,00 €
Budgets annexes, Indemnités élus, subventions (65)	166 987,08 €	Chapitre 70 Affouages, concessions cimetière	21 547,78 €
Charges financières (66)	€	Chapitre 73 Impôts et taxes	155 100,00 €
Dépenses imprévues (022)	45 200,00 €	Chapitre 74 Dotations	252 362,00 €
Virement à la section investissement (023)	406 759,12 €	Chapitre 75 - Loyers	15 701,00 €
Reversement impôts (73923)	94 061,00 €	7788 Produits exceptionnels Remb Assurance	30 000,00€
		77 dons à la commune	100,00€
TOTAL DEPENSES	1 158 554,36 €	TOTAL RECETTES	1 158 554,36 €

Les subventions, participations et cotisations comprises dans le chapitre 65 en dépenses s'élèvent à 92 130,64€ et sont constituées des participations à différentes associations (élus ruraux, élus de la montagne …) qui apportent une aide précieuse aux petites communes en défendant leurs intérêts au niveau national, au SIEEEN qui s'occupe notamment de l'éclairage public, au PNRM, au SIRP (59 000,00€ pour les écoles, en augmentation de 19 000,00€), au Service Départemental d'Incendie et de Secours et aux associations communales qui en font la demande (Comité des fêtes, bibliothèque, Lai Vie Haute …

La section d'investissement

Le budget d'investissement de la commune regroupe :
Les dépenses d'investissement : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les recettes d'investissement : constituées du FCTVA (remboursement d'une partie de la TVA payée sur les investissements réalisés 2 ans auparavant) et des subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives au projet de la Maison des Générations ou bien à l'adressage...).

Investissement			
Dépenses		**Recettes**	
Résultat (001)	267 700,80€	001 Résultat	€
(16) Emprunts, cautions	17 784,80 €	FCTVA (10222)	31 850,00 €
		13 Subventions	380 446,22 €
20 21 23	573 232,00 €	16 Cautions et emprunt	300,00 €
		Autofinancement (021)	406 759,12 €
(022) Dépenses imprévues	38 576,92€	1068 Excédent	57 139,18 €
(041) Intégration Dons	4000,00 €	(040) Intégration Dons	4000,00€
(041) Intégration Biens sans Maître	17 000,00€	(041) Intégration Biens sans Maître	17 000,00€
		024 Vente immobilière	20 800,00€
TOTAL DEPENSES	918 294,52 €	TOTAL RECETTES	918 294,52 €

Le budget est équilibré en investissement à 918 294,52€ en dépenses et en recettes.
Des programmes de travaux et d'achats ont été établis pour l'année 2023.
Le montant prévisionnel total est de 573 232,00€ en dépenses.

Budget Annexe Gîte 2023

Le budget du gîte s'élève à 38 864,00 € en dépenses et à 39 563,86€ en recettes de fonctionnement et à 1 000,00 € en dépenses et en recettes d'investissement.

Budget Annexe Assainissement 2023

Le budget assainissement s'élève à 23 218,78 € en dépenses et en recettes de fonctionnement et nécessite une subvention d'équilibre en provenance du budget principal de 3102,41€. Et à 11 693,57 € en dépenses et à 40 348,57€ en recettes d'investissement.

Budget Annexe CCAS 2023

Le budget du CCAS s'élève à 4 600,00€ en dépenses et en recettes.
La recette est constituée d'une subvention communale de 3 647,75€ et d'un excédent reporté de 952,25€. La dépense est constituée de l'achat de colis de Noël pour les personnes de 78 ans et plus pour un montant de 4 200,00€ et de dons ou secours imprévus pour un montant de 400,00€.

Centre Communal d'Action Sociale

Tout passe bien vite….. Nous voilà revenus à écrire pour notre rendez-vous du journal. J'ai l'impression de radoter car pour l'hiver je vous rappelle, prudence, vaccins etc etc… pour l'été me revoilà avec mes conseils, buvez beaucoup, pas de promenades au soleil mais comme vous, mes aînés vous êtes plus disciplinés que beaucoup d'entre nous, je ne suis pas trop inquiète.

Pour sauter du coq à l'âne, la vie est toujours aussi difficile avec toutes les augmentations que nous subissons ! En cas de problèmes ne pas hésiter à nous contacter, nous vous aiderons de notre mieux en vous guidant dans vos démarches !

Avec les toitures détruites par la grêle, les dépenses pour le chauffage ont augmenté, renseignez-vous sur les aides dont vous pourriez bénéficier !

Avec l'été le moral remonte, profitez de vos enfants, petits-enfants pendant les vacances et pour le prochain journal nous parlerons de la neige !!!!

Nicole Ducreux

Joies et Peines

1er semestre 2023

Bonjour Bébé

Anthéa MELOCCO, le 14 janvier 2023
Gaston LE NARVOR GILLARD, le 14 mars 2023
Judith RIGNAULT GUERINON, le 29 mai 2023

Ils se sont dit « oui »

Laurent ROUVROY et Sandrine HARLÉ, le 27 mai 2023

Ils nous ont quittés

Thuy Dung LÊ veuve PELLETIER DE CHAMBURE, le 29 décembre 2022
Blanche LEPEN veuve MILLOT, le 1er janvier 2023
Christiane WARNAS veuve FRANSSENS, le 5 janvier 2023
Solange GIRARD veuve MENNETREY, le 15 février 2023

<u>Décès hors commune</u>
Fabienne DUPUY, le 23 décembre 2022
Pierre-Frédéric BOURDEAUDUCQ, le 6 février 2023
Faustino CEPA, le 12 mars 2023
Gérard SAVEUSE, le 20 avril 2023

Les décès qui figurent ci-dessus sont ceux qui ont été retranscrits sur les registres d'état-civil (décès sur la commune ou personne domiciliée à Alligny).
Si vous souhaitez faire paraître un décès qui n'est pas dans ce cas vous pouvez contacter la Mairie.

Si vous créez votre entreprise et que vous souhaitez un encart dans le prochain bulletin municipal, contactez le secrétariat de Mairie

CONTENEURS POUBELLES

Suite à de nombreux dépôts sauvages il a été procédé à des relevés dans les sacs d'ordures ménagères déposés notamment au pied des containers à verre.

Les éléments trouvés ont été communiqués à la gendarmerie et des contrevenants ont été verbalisés.

Il y a eu beaucoup de pédagogie faite, d'explications données et redonnées.

La mauvaise volonté de quelques-uns pénalisant la grande majorité de ceux qui respectent les consignes, chaque fois qu'un délit sera désormais constaté la transmission à la gendarmerie ou l'établissement d'un procès-verbal sera effectué.

L'amende encourue peut aller jusqu'à 1600€ (Articles R 633-6 et R 635-8 du Code Pénal, contravention de 3e ou 5e classe).

Déclaration des locations de tourisme

Depuis janvier 2020, la déclaration d'activité d'hébergement doit se faire en ligne sur le site www.declaloc.fr et non plus à la Mairie.

Tous les hébergements de tourisme proposés à la location doivent être déclarés lors de leur ouverture.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez être informés par mail (manifestations, spectacles, avis de coupure d'électricité, alerte météo, avertissements de la gendarmerie…) vous pouvez nous envoyer votre adresse mail à : alligny.morvan@wanadoo.fr

Nous conserverons ainsi votre adresse pour les prochains envois.

La Municipalité remercie :

✸ Monsieur et Madame RACT-MUGNEROT pour leur don de 50€ au profit du CCAS

✸Monsieur et Madame ROUVROY pour leur don de 200€ au profit du CCAS.

Colis de noël :

Si vous atteignez vos 78 ans cette année, que vous êtes en résidence permanente, et que vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales. Merci de vous signaler en mairie afin d'être inscrits sur la liste des bénéficiaires de colis de Noël.

La Mairie est ouverte au public
du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (sauf le mercredi après-midi)
et le samedi de 9h00 à 12h00
au 03 86 76 13 50

Bureau de Poste

Horaires d'Ouverture :
Du mardi au vendredi
de 8h30 à 10h00 et de 14h30 à 16h00.

Garderie Périscolaire

La garderie est ouverte pendant la période scolaire dans les locaux de la cantine.
Les horaires :
Matin : 7h00 à 8h50
Soir : 16h20 à 18h45
Le tarif est en fonction du quotient familial

Point Internet-Bibliothèque

Un ordinateur avec connexion Internet est disponible dans les locaux de la Bibliothèque aux heures de permanences des bénévoles soit :

-mercredi de 14h à 16h
- vendredi de 15h à 18h
-samedi de 10h à 12h

Rappel

Si vous êtes nouveaux habitants d'Alligny-en-Morvan, merci de vous présenter au secrétariat de Mairie.

Repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile est proposé par le Centre Social.
Pour tous renseignements vous pouvez le contacter au 03.86.84.52.52.
Tarifs : 9,27€ par repas.

Recensement citoyen

Les jeunes Français et Françaises doivent se présenter en Mairie dans le mois où ils atteignent leurs **16 ans** afin de se faire recenser.
Cette démarche de recensement obligatoire leur permet notamment de s'inscrire aux examens et concours et de participer à la journée d'appel de préparation à la défense.

Pour toute information s'adresser à la Mairie.

Déchetterie de Montsauche

Déchets admis :
Gravats inertes, encombrants, cartons, papiers et autres cartons, déchets verts, ferraille, verre, emballages en mélange, huiles moteur, textiles, déchets ménagers spéciaux, batteries, pneumatiques.

Horaires d'hiver :
(1er octobre au 31 mars)
Lundi et samedi :
10h00 à 13h00
et 14h00 à 17h00
Mercredi : 14h00 à 17h00
Vendredi : 14h00 à 17h00

Horaires d'été :
(1er avril au 30 septembre)
Lundi et samedi :
10h00 à 13h00
et 14h00 à 18h00
Mercredi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 14h00 à 18h00

Contact déchetterie : 03.86.78.81.92
Encombrants, prendre rendez-vous au 03.86.79.43.99

Conteneurs du cimetière

Les conteneurs verts placés au cimetière sont exclusivement destinés aux déchets du cimetière. ***Il est formellement interdit d'y déposer des ordures ménagères.***

Points d'apport volontaire

Il existe 4 points d'apport volontaire dans notre commune, destinés exclusivement au tri des déchets.
Il est formellement interdit d'y déposer des sacs d'ordures.
Des poursuites pourront être engagées.

Panne d'électricité

En cas de panne d'électricité vous pouvez **contacter directement les services ENEDIS au 09.72.67.50.58.**

Les inscriptions sur les listes électorales se font tout au long de l'année.
Concernant les éventuelles erreurs d'état-civil sur vos cartes électorales, vous pouvez déposer une demande de correction en ligne à :
https://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/R49454

Commune D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Mois de mars:

Depuis le mois de janvier et jusqu'au mois de mars, les élèves ont participé à des séances de cirque et ils ont présenté un magnifique spectacle avec la compagnie Rad à Boom. Nous souhaitons remercier la Maison des Initiatives de Moux en Morvan qui a financé les séances de cirque.

Mois d'avril :

Journée des défis de Château avec la venue de tous les élèves du secteur ainsi que de leurs enseignants, de la toute petite section à la grande section. Nous avons réalisé des défis de mathématiques, français, arts visuels etc... dispersés entre l'école primaire d'Alligny-en-Morvan, la salle des fêtes et l'école de Moux en Morvan.

Mois de juin :

- Toute l'école est allée faire une rencontre au lac des Settons accompagnée des élèves de toutes les écoles du secteur pour faire de la randonnée, de l'orientation, des jeux collectifs et nettoyer la nature.
- Comme tous les ans, la classe de PS/MS a participé au projet de secteur avec le Relais des Assistantes Maternelles de Montsauche. Nous avons reçu le RAM avec des parents et / ou des assistantes maternelles pour faire des ateliers.
- Afin de finaliser notre projet sur le cirque, notre sortie de fin d'année s'est déroulée au parc Utopialand à Bussy en Othe.

Mois de juillet :

Après avoir travaillé sur un projet sur le pain, nous sommes allés visiter le Moulin de Marnay et nous avons fabriqué des pains au lait avec Mr et Mme Veil qui ont eu la gentillesse de nous accueillir dans leur fournil.

LES ACCROS DE LA LECTURE

Le 1er semestre a été riche en événements et animations. Nous avons préparé le transfert de la bibliothèque dans la « Maison des Générations » tout en continuant d'informatiser notre fonds documentaire, travail de longue haleine grâce à l'implication de Chantal Claes, Catherine Lassalle, Denise Lorret et Sylvie Hood, fidèles bénévoles des « Accros de la lecture ».

Du nouveau également avec l'arrivée dans l'équipe de Bernard Mohring au poste de trésorier, en remplacement de Catherine Creswell que nous remercions pour les longues années passées à nos côtés.

Janvier a été le coup d'envoi de « L'échappée lecture » auprès des enfants de la maternelle et du CP où comme chaque année ils doivent voter pour le livre qu'ils ont préféré.
Diverses animations et prêts de livres se sont poursuivis tout au long du semestre.

En Février retour du bibliobus de la Bibliothèque Départementale de Nevers pour le renouvellement de notre fonds. Beaucoup de nouveautés à découvrir.

En Avril, le réseau de la Petite Enfance de Montsauche a fait son retour au Musée avec une grande animation autour de la recherche du lapin de Pâques.
Et toujours au musée, la Médiathèque des Grands Lacs a lancé tous les 2 mois «Les p'tits déjeuners littérature et confiture » et le « Prix des lecteurs des bibliothèques du Morvan » avec pour 1ere invitée Lyliane Mosca venue présenter « Le jardin secret de Violette ». De nombreux lecteurs se sont déjà inscrits. 3 livres seulement à lire et cela jusqu'en octobre. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous renseigner au Musée auprès de François ou à la bibliothèque. A ce propos, vous pouvez trouver au Musée un grand nombre d'ouvrages dans la thématique des nourrices et des enfants de l'Assistance Publique, ainsi qu'un large éventail de bandes dessinées pour adultes que vous pouvez emprunter. Il n'y a pas d'adhésion à payer, seuls quelques renseignements sur votre identité et votre adresse vous seront demandés

Mai et la « Nuit européenne des Musées » où plusieurs lectures ont ponctué le parcours vers le « Chemin des Etoiles » pour terminer par une conférence de Daniel Merger astronome amateur passionné. Dommage que le temps ne nous ait pas permis d'observer le ciel en direct.

Et puis scoop de dernière minute, Jean-Louis Faivre lors du Salon du Livre qui a eu lieu au Palais Ducal de Nevers les samedi 3 et dimanche 4 juin a reçu un 1er prix pour son roman « L'esprit de la montagne ». C'est le 3e de ses ouvrages à être couronné. Un grand bravo à notre auteur local.

La bibliothèque restera ouverte tout l'été aux jours et heures de permanences et nous prévoyons, le dimanche 6 août de faire découvrir notre nouvel espace bibliothèque par une « Journée porte ouverte » au cours de laquelle exposition, contes, seront proposés mais d'ici là nous aurons l'occasion de vous en reparler.

Bientôt les vacances pour la plupart d'entre vous. Si l'on ne part pas très loin ou si l'on reste chez soi, lire c'est le début du voyage, de l'aventure, des grands espaces… ne vous en privez pas.

Un bel été à tous !

La présidente Annick Debray

RENCONTRES ET LOISIRS

Depuis quelques semaines nous avons pris possession de la salle de la Maison des Générations.

Toujours des jeux, des rires et petits goûters et c'est avec plaisir que nous vous accueillons si vous venez vous joindre à nous.

Toujours le même jour, le mardi et toujours la même heure 14h

A bientôt
Nicole

DE FILS EN AIGUILLES

Maintenant nous sommes à la Maison des Générations.

C'est le vendredi que nous nous retrouvons de 14h à 17h pour fabriquer de jolis tricots ou autres !

Chacun fait selon son goût et son envie. C'est agréable de partager savoir-faire et expérience !

Venez nous voir ou nous rejoindre
Vous serez les bienvenues

A bientôt

Nicole

COMITE DES FÊTES D'ALLIGNY EN MORVAN

****

L'année a débuté avec notre assemblée générale le samedi 14 janvier. Catherine SAVOIE est venue rejoindre l'équipe. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Suite au manque de réservations, nous avons dû annuler la Saint-Hilaire mais nous tenions à remercier les quelques personnes qui s'étaient inscrites.

Le loto du dimanche 2 avril a affiché complet. Nous avons accueilli environ 150 personnes. Beaucoup de joueurs auraient aimé gagner le dernier lot, une carte cadeau d'une valeur de 400€.
Nos paniers et sacs garnis ainsi que les cartes cadeaux ont remporté un grand succès.

Rappel des prochaines manifestations

Puis le vendredi 14 juillet à partir de 22h distribution gratuite de lampions à la mairie pour le défilé avec la « Clique Sédélocienne »

Suivi du feu d'artifice organisé par la municipalité. Nous finirons la soirée avec le bal gratuit animé par « Music Event »

Notre page facebook/Comité des Fêtes d'Alligny en Morvan
Notre mail : cdfallignyenmorvan@gmail.com

GENERATIONS MOUVEMENT – CLUB DES GENETS D'OR

COLLECTE DE RADIOGRAPHIES

Le Club des Genêts d'Or reconduit la collecte de radiographies.

Ces anciens films argentiques seront transmis au groupe Remondis, 3ème acteur européen sur le secteur de l'environnement, afin qu'ils soient traités pour récupérer l'argent qu'ils contiennent.

Une partie des bénéfices de cette collecte sera réservée aux clubs participants.

Vous pouvez déposer vos anciennes radiographies au secrétariat de la Mairie où une boîte est mise à disposition.

Un petit geste pour la planète…….

PROJET NUMERIQUE

Des contraintes techniques et des intervenants déjà pris sur d'autres sessions ont fait que nos ateliers seront reportés après les vacances d'été. Je vous contacterai lorsque le planning sera établi.

Ces ateliers se dérouleront en petits groupes de 5 personnes dans la salle de réunion de la « Maison des Générations ». **Ils sont gratuits et ouverts à tous.**

Les ateliers seront composés de 2 modules de 5 séances d'une durée de 1h30 :

-Module A : « je débute avec le numérique »

-Module B : « je me sers d'internet, je communique et j'échange »

Pour tous renseignements et inscriptions me contacter :

Guy HUMBEY 07 50 657 657

MANIFESTATIONS EN 2023

Dimanche 10 septembre : Repas du Club
Mercredi 4 octobre : Goûter, à la Salle des Bruyères
Samedi 11 novembre : Banquet annuel du Club
Mercredi 13 décembre : Colis de Noël, à la Salle des Bruyères

Un loto du Club sera organisé en automne, sa date reste à définir.

Ces dates pourront être modifiées suivant la disponibilité des salles ou autres motifs.
Le Club, affilié à la Fédération de la Nièvre, est assuré, aidé, reçoit un bulletin trimestriel et peut participer à des jeux des sorties, etc..

Si vous êtes jeunes retraités ou retraités n'hésitez pas à nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Le Président : Guy Humbey (07 50 657 657)

En attendant d'avoir le plaisir de se retrouver, le Président et les membres du conseil d'administration vous souhaitent de passer un bel été.

L'Association Alligny-en-Morvan Patrimoine

Depuis près de 25 ans, l'Association **Alligny-en-Morvan Patrimoine** a à cœur de sauvegarder et mettre en lumière le patrimoine culturel et naturel de notre village et de ses hameaux. L'architecture, les belles traces du travail de l'Homme, les éléments remarquables de la nature y sont redécouverts, entretenus et valorisés.

Créée le 20 janvier 1998, l'Association est animée par des bénévoles enthousiastes qui se retrouvent et échangent régulièrement sur les actions à entreprendre. Lors l'Assemblée Générale de septembre 2022, un nouveau bureau a été constitué :

- Françoise Audisio : Présidente
- Serge Calandre : Secrétaire
- Catherine Taris : trésorière

Une trentaine d'adhérents font vivre l'Association. Certains bénévoles interviennent sur les lieux. Remerciements à M. Jean-Luc Grosche pour la réouverture des chemins formant la boucle du Pré de la Vernée à Bazolle. Ainsi que M. Maurice Cadot pour l'entretien du lavoir de Fétigny. Sans oublier certains autres anonymes.
Un groupe WhatsApp fonctionne et permet la diffusion d'information.
L'Association est ouverte à tous.

Les actions 2023 :

- 24 juin 2023 : Promenade des moulins entre le bourg et en aval, les moulins de la vallée du Ternin.
- Cet été, la tournée d'alimentation générale culturelle de la Nièvre propose deux rendez-vous à Alligny-en-Morvan le vendredi 14 juillet à 15h à la Cour de l'école et le jeudi 24 août à 17h près de la salle des fêtes. Surprise garantie !
- Lancement du projet "Aimer son hameau " dont vous trouverez le descriptif ci-joint.
- Prochaine Assemblée générale : Octobre 2023

L'Association Alligny-en-Morvan Patrimoine lance un Appel à projet " Aimer son hameau "

Objet : Soutien aux actions de valorisation du patrimoine rural de la commune d'Alligny-en-Morvan.

Les bénéficiaires : Toutes personnes physiques œuvrant pour la valorisation du patrimoine rural de la commune d'Alligny-en-Morvan.

Les actions soutenues : A titre d'exemple, l'entretien de chemins, lavoirs, puits, ponts, sources, fontaines cressonnière, bassin à rouir, croix, la réfection, l'aménagement de bâtiments ou mobiliers remarquables, des projets de recherche historique locaux… peuvent être soutenus.

Les modalités et dépôt.

- Une seule personne physique peut présenter un projet (même si d'autres bénévoles se sont impliqués).
- Le montant octroyé sera fonction de l'action réalisée et des justificatifs apportés mais ne pourra pas excéder 1000 euros.
- Le dossier de présentation devra comporter :

  - Non, prénom, adresse, téléphone, email du demandeur,
  - Présentation du projet : objectif, date, lieu, matériel, toute ou partie des devis, coût de l'action…
  - Quelques photos.

- Envoi papier à :

  Alligny-en-Morvan Patrimoine, Mairie d'Alligny-en-Morvan 58230, Alligny-en-Morvan

  ou par email ampatrimoine58@gmail.com

- Date limite du dépôt fixée au 30 septembre 2023.

Le bureau de l'Association reste décisionnaire des projets retenus

Réalisations d'Alligny-en-Morvan PATRIMOINE – Section chemins :

Grâce à la participation des bénévoles, des agriculteurs et de la mairie, nous avons nettoyé les abords de la Tour d'OCLE à Champcommeau et réouvert le chemin de la route du Ternin à Bazolles (chemin de la petite vie) avec la création d'un passage canadien qui permet de partager l'espace entre les vaches et les randonneurs.
Ce qui nous a permis de créer une randonnée au départ de la place d'Alligny intitulée « boucle du Pré de la Vernée à Bazolles » publiée sur VISORANDO.COM
D'autres boucles (point de départ Alligny) ont déjà été mises en ligne sur ce site et celui de la commune.
D'autres randonnées sont en cours de repérage.
A découvrir…

Boucle du Pré de la Vernée à Bazolles

Publique | Sélectionnée

5,01 km | +272 m | -270 m | 2h15 | Facile

Départ à Alligny-en-Morvan - 58 - Nièvre

Départ du bourg d'Alligny-en-Morvan à la découverte d'un chemin qui, autrefois, sur la première partie servait à descendre les cercueils des village en amont. La deuxième partie est une magnifique découverte de pins Douglas et d'un bois fleuri de jacinthes sauvages en saison.

Autour de la Chaudière

4,10 km | +66 m | -66 m | 1h20 | Facile

Départ à Champeau-en-Morvan - 21 - Côte-d'Or

Petite randonnée facile qui complète le tour du Lac de Chamboux. Vous pourrez découvrir les paysages du Morvan avec les sapins, les forêts et les belles pierres.

La boucle des Montaboulins par la voie Tacot

Publique | En attente de sélection

7,04 km | +644 m | -643 m | 3h50 | Moyenne

Départ à Alligny-en-Morvan - 58 - Nièvre

Départ du bourg d'Alligny-en-Morvan à la découverte de la ligne du Tacot qui reliait Corbigny à Saulieu de 1901 a 1961 . En passant sous les vestiges du Château de la Tour d'Ocle, après avoir traversé la forêt , le retour se fait par un joli chemin avec une belle vue sur une coulée de prés pour regagner le bourg .

Autour de la Grand Vie

Publique | Sélectionnée

8,73 km | +179 m | -185 m | 3h00 | Facile

Départ à Alligny-en-Morvan - 58 - Nièvre

Départ dans le petit hameau de Réglois avec son charmant manoir pour une randonnée un peu sportive qui fait découvrir les paysages du Morvan avec les sapins, les forêts et les petits ruisseaux.

Nos randonnées pédestres et VTT au départ d'Alligny sont téléchargeables sur l'application Visorando (créer un compte et taper

Alligny-en-Morvan dans la recherche…)

Les bénévoles qui veulent nous rejoindre sont les bienvenus.

N'hésitez pas à me contacter

Jean-Luc GROSCHE

Tel 06.79.70.43.61

N'oubliez pas, nos chemins comptent sur nous

Bonnes vacances à toutes et à tous

ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Les grandes vacances sont enfin arrivées ! L'Association de la Cantine Scolaire vous souhaite à tous un bel été pour vous reposer et vous émerveiller.

Nous vous rappelons que les menus sont envoyés par mail aux parents et qu'ils sont distribués dans les cahiers de liaison des enfants.

Par ailleurs, il est possible de régler la cantine par différents moyens : espèces, chèque ou par virement bancaire.

Le prix des repas a évolué et si vous êtes éligibles et souhaitez prétendre au tarif de 1€, n'oubliez pas de fournir votre quotient familial chaque année et à chaque changement de situation.

De nouveau les personnes extérieures sont conviées à venir partager le repas des enfants à Alligny. En plus de permettre un échange intergénérationnel, cela permet aussi de contribuer à la pérennité de la cantine. Merci de réserver la veille.

Chers enfants qui mangez régulièrement à la cantine : n'oubliez pas votre serviette marquée à votre nom !

BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS !!!

Association LAI VIE HAUTE

LES VOIES ANTIQUES EN FÊTE

13ème édition

16 Juillet 2023 à Moux en Morvan

Un rendez-vous incontournable ! Bloquez cette date dans vos agendas
L'aventure continue

Voies Antiques en Fêtes

L'équipe est déjà au travail pour préparer la 13ème édition (choix costumes, décors et répétitions …) en espérant que vous nous serez fidèles.

Le matin rien ne change :
Balade avec quatre saynètes et un conte.
Départ 8 h 30 – 9 h 00 – 9 h 30 – 10 h 00 – 10 h 30

L'après-midi :
Le spectacle aura lieu dans le village
….«Au fil de l'eau»
Départ 15 h

Le midi sur place, vous trouverez : **Restauration** (Produits locaux) - Crêpes – Crapiauds – Glaces - Buvette

La réalisation de cette fête ne pourrait avoir lieu sans la disponibilité et les bonnes volontés de chacun, permettant ainsi les échanges entre les habitants des différentes communes (Alligny en Morvan, Gien sur Cure, Moux en Morvan et Ménessaire)

N'hésitez pas à nous rejoindre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues …..

***Contact** : Anne ASSIE 21430 Ménessaire*
Tél. : 07 83 13 56 38 - Mail : laiviehaute@orange.fr -
Page facebook : lai vie haute
Site internet : http://laiviehaute.free.fr

Section randonnée :

Alligny en Morvan –
Randonnée premier samedi du mois
Départ 14H devant la salle des fêtes.

Moux en Morvan –
Randonnées les 1er et 3ème mardi du mois.
Départ 14 h 00 parking salle des fêtes

Nous organisons également chaque année une randonnée citadine pour la découverte d'une ville.

Gien sur 2022

Contacts : C. LASSALLE…….. 06 85 85 24 7
……..A. KERNE ……06 30 33 63 49

Le marché d'Alligny s'étoffe et se renouvelle avec encore plus de producteurs locaux, la plupart labellisés en agriculture biologique : bière, cidre, crêpes salées-sucrées, épicerie vrac, fromages de chèvre et de brebis, légumes, livres, miel, œufs, pain, pizzas, tisanes, viande …

Ces moments de vie s'accompagnent gaiement d'initiatives festives et participatives :

- spectacle improvisé de l'école de **cirque de la bulle verte** le 5 mai dernier
- **atelier ludothèque** animé par le centre social, une fois par mois (le prochain : **21 juillet**)
- session **musique irlandaise au pub** un vendredi sur deux
- **exposition** itinérante sur **Anne Frank le 7 juillet** en face du marché
- spectacle dans le cadre du **festival « La Transverse », le 11 août**
- et bien d'autres choses que nous vous invitons à venir partager si le cœur vous en dit !

Le camion d'alimentation culturelle reviendra **le vendredi 14 Juillet à 15h dans la cour de l'école et le vendredi 27 Août à 17h vers la salle des fêtes au bord du Ternin** pour, comme d'habitude, un beau spectacle surprise gratuit d'une demi-heure.

DES SPECTACLES POUR TOUS LES YEUX SUR UN TERRITOIRE DE CULTURE
www.latransverse.com

ALLIGNY-EN-MORVAN

VENDREDI 11/08 à 18H00

gUertrude

Sur le marché Tout public, 30 mn

Chanson / One woman show féminin et engagé

https://www.youtube.com/watch?v=vn42IbIHidA

Armée de son accordéon, gUertrude, 100% chanson, 100% burlesque, 100% One woman show décapant !

Sur le fil du rasoir resté bien trop longtemps dans sa poche.., pas comme sa langue qu'elle oubliera de tourner sept fois dans sa bouche. Esprits frileux, s'abstenir... ou prévoir un pull !

à 19H00

Compagnie L'arbre à Vache / « Goodbye Persil »

Cour de l'école Tout public, 45 min

Théâtre de rue

https://www.youtube.com/watch?v=nX6im-ztrl0

Une histoire intimiste en rue ! Le public installé sur les gradins tout autour d'un jardin pour enfants, une twingo arrive et rôde. Deux frères en sortent pour une mission spéciale. Une partition corporelle sans parole (ou très peu), avec du théâtre gestuel, de l'humour visuel, du clown sans nez rouge et des cascades burlesques, des effets spéciaux et du son : musiques, bruitages, mixages en direct. Le tout au service d'une histoire universelle et populaire, d'un spectacle vivant, en écoute avec l'instant et le public.

à 20H00

gUertrude

Devant l'Auberge du Morvan, bar-restaurant Tout public, 60 min

https://www.youtube.com/watch?v=vn42IbIHidA

Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique et l'association des Amis du Musée.

Comme la rumeur l'a colporté, avec des versions approximatives parfois… **le Musée a changé de gouvernance.** Pour des raisons économiques, la Communauté de Communes n'a pas renouvelé le poste de responsable du musée, tenu par Elise ALLIOT, en CDD depuis 2021. Elise a trouvé un nouveau poste dans le Morvan, comme elle le souhaitait. L'association des amis du musée lui a adressé tous ses remerciements pour son implication à leurs côtés et sa compétence.
La solution retenue, afin de réduire les coûts, passe par un transfert de compétence à l'Office de Tourisme Morvan Sommets et Grands Lacs. Ce dernier est composé de trois bureaux d'information touristique situés à Lormes, Château-Chinon et les Settons. Il fonctionne avec une équipe de techniciens spécialisés dans leurs domaines respectifs. Il est présidé par Marie-Christine GROSCHE et dirigé par David BEAUDEQUIN, directeur des services tourisme et culture à la Communauté de Communes.
L'expérience de l'office de tourisme permet de poursuivre les actions du musée tout en mutualisant les savoir-faire liés à la communication, la commercialisation, la gestion de boutique, les visites commentées, l'animation et ainsi réaliser une économie d'échelle. François est toujours présent à l'accueil du musée, prêt à vous régaler de ses créations gourmandes et recevant du renfort en haute saison.
L'association des amis du musée et l'office de tourisme travaillent désormais de concert pour faire vivre le musée, lieu de vie et de mémoire, si cher aux cœurs des habitants

Groupes de travail au sein de l'association

Afin de poursuivre les recherches autour de notre thématique, deux groupes de travail se sont constitués au sein de l'association des amis du musée.

Un groupe de travail « Maquisards du Morvan issus de l'Assistance publique »

C'est un nouvel angle d'exploration d'une « terra incognita ». Les amis du musée ont consacré en 2010, puis 2011 une partie de leur Lettre d'info à Henriette Marguerite. Enfant de l'Assistance Publique, élevée à Lavault de Frétoy, infirmière, engagée dans le maquis Socrate, blessée dans une embuscade à La Celle en Morvan, transportée au maquis Bernard où elle décéda le 10 août 1944.
Plusieurs organisations se sont réunies pour lui rendre hommage à Lavault de Frétoy, après la restauration de sa tombe.
Nous souhaiterions recueillir un maximum d'informations sur ces jeunes engagés dans les maquis. Nous avons déjà repéré une vingtaine de noms au maquis Bernard, issus de l'Assistance publique.
En 2024 ce sera le 80ème anniversaire du débarquement et de la libération d'une partie du territoire où les maquis ont joué un rôle significatif. Nous souhaiterions leur rendre hommage, la forme restant à définir

Un groupe de travail « Enfance placée en Morvan. Paroles d'hier et d'aujourd'hui »

En 2023, un groupe de travail s'est constitué au sein de l'association afin de relancer une collecte de témoignages « L'enfance placée dans le Morvan. Paroles d'hier et d'aujourd'hui ».

A ce jour, en partenariat avec le Parc naturel du Morvan et La Maison du Patrimoine oral de Bourgogne à Anost, nous travaillons à l'identification des témoignages existants (écrits, audio et vidéo).

Le projet est de pouvoir réunir les différentes ressources au sein du centre de documentation de la MPOB, afin qu'elles soient conservées dans un lieu dédié et consultables par tous (étudiants, habitants, chercheurs...).

A terme, nous souhaiterions réaliser de nouveaux entretiens pour compléter ceux déjà réalisés en s'ouvrant à d'autres champs, d'autres thèmes, d'autres points de vue, sans cibler une période en particulier : familles d'accueil, enfance placée en période de guerre, recherches d'origine, etc.

Votre aide peut nous être précieuse, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des éléments qui pourraient aider ces deux groupes de travail. Ecrivez-nous à asso-map@museedesnourrices.fr

Retour sur les 6 derniers mois au musée.

Depuis le 1er janvier, de premières actions ont été menées pour optimiser la coordination et la mutualisation des moyens. L'ouverture 2023 a été repoussée au 1er avril (au lieu du 1er mars) à cause d'un problème de chauffage. Durant ces 3 premiers mois d'ouverture, ce sont 1304 visiteurs qui sont venus découvrir l'histoire des nourrices morvandelles et des enfants de l'assistance publique. Parmi eux, une vingtaine de groupes représentant 360 personnes (contre 201 personnes sur toute l'année 2022), ont suivi une visite commentée par Laura et/ou Emma, en charge des visites guidées à l'Office de tourisme.

La **communication** a été étoffée avec la création d'une page complète sur le musée dans le guide touristique de l'office de tourisme, imprimé à 20 000 exemplaires et traduit en anglais et en néerlandais. Nous avons pris des encarts publicitaires dans le guide « le Morvan en Fête » et le magazine Mamie Pétille. Les brochures de présentations du musée sont réimprimées à 2500 exemplaires.

Médiation : Des visites guidées tout public sont programmées les jeudis de juillet et août à 14h. Les visites guidées pour les groupes sont possibles de mars à novembre sur réservation.
De nouveaux partenariats ont vu le jour. Une collaboration avec **Sceni Qua Non** a permis d'offrir une entrée à tarif réduit au musée pour tous les spectateurs du film Astrakan, lors de sa sortie en février. (600 entrées dans les cinémas du Morvan + La Charité).

Le 19 avril dernier, nous avions accueilli Anthony Peregrine reporter anglais au Daily Telegraph. Il a récemment publié son article dont une partie concerne les nourrices du Morvan. A lire sur www.telegraph.co.uk
En lien avec l'association des amis du musée, le **Centre Hospitalier du Tonnerrois** nous prête pour cette année 2023, un kit de fabrication des bracelets et colliers, attribué à chaque enfant recueilli et placé. Ce prêt est à découvrir dans le parcours de visite du musée, complété par des copies de billets d'abandon, ainsi que d'une base de données des enfants pris en charge par ce centre entre 1731 et 1885.
Arte TV nous a sollicité pour la réalisation et le tournage d'un numéro de « *Invitation au voyage* » auquel nous avons participé début juin, et qui sera prochainement diffusé.

Pour le café/brasserie/boutique, une ouverture jusqu'à 20h est prévue les vendredis de juillet et août, soir de marché à Alligny-en-Morvan. Le nombre de références dans la boutique a augmenté, notamment avec la collection We Love Bourgogne et notre marque « Altitude 901 ».

Côté technique, la façade a de nouveau été nettoyée et la table de projection enfin réparée (en panne depuis 2021). L'aménagement des **chambres** a été complété pour rendre leurs gestions plus autonomes (boîte à clés, mini-frigo, micro-onde, cafetière, bouilloire + plateau petit déjeuner). Les chambres sont enregistrées sur AirBnb pour optimiser leurs commercialisations et visibilité.

Enfin, **une programmation variée est proposée toute l'année**, et est appelée à s'étoffer. Ont déjà eu lieu deux petits-déjeuners « littérature et confitures » avec les auteurs Lyliane Mosca et Loïc Le goff autour de leurs ouvrages respectifs « Le jardin secret de Violette » et « Le grand détour ». Ainsi que la Nuit des Musées et le week-end généalogie (voir zoom ci-dessous).

Nuit des musées 2023, En route vers les étoiles.

Restent à venir :

Spectacle « Goodbye Persil » par la Cie l'arbre à vache
Vendredi 11 août, à 18h30 dans la cour de l'école, en partenariat avec La transverse fait son festival.
Dans cette création, la compagnie questionne nos comportements d'adultes parfois trop sérieux. Comment le jeu et la fantaisie peuvent alléger nos préoccupations et nous rendre la vie plus savoureuse et passionnante ! Un hymne à la vie, au jeu, aux histoires qu'on s'invente, et surtout à la fratrie !

Littérature et confiture
Mercredi 30 août à 11h - en association avec le réseau des bibliothèques du Morvan
Rencontre avec Cathy Galliègue autour de son dernier roman « Là où murmure le vent ». En lice pour le prix des lecteurs du Morvan 2023.

Journées Européennes du Patrimoine
Samedi 16 et dimanche 17 Septembre

Spectacle « la famille vient en mangeant »
Jeudi 28 septembre à la salle des fêtes d'Alligny-en-Morvan, en partenariat avec La Maison à Nevers
À l'étage, bagarre dans la chambre des petits et test de grossesse dans l'intimité de la salle de bain, amènent frères et sœurs à se réunir en Conseil de Fratrie où l'on commence à débattre éducation à domicile, IVG, psychogénéalogie et autres histoires d'enfants… Sauf qu'à table, entre gaffes, pauses cigarettes et visite surprise de la grand-mère, tout finit par se révéler, le Conseil de Fratrie devenant pour la première fois Conseil de Famille…

Spectacle "La mare où l'on se mire" par le Chiendent Théâtre
Jeudi 26 octobre à 18h à la salle des fêtes, dans le cadre du festival des Contes Givrés 2023.
Norbert va monter un opéra inspiré du Vilain petit canard d'Andersen, mais avec un point de vue résolument moderne. Il sera prêt pour dans deux ans. En attendant, il fait un tour de France pour présenter une maquette, accompagné par des canards qui lui donnent la réplique …
En amont du spectacle, nous vous proposons une visite unique et théâtralisée du musée l'après-midi avec Norbert et ses canards… (places limitées – 8€/pers)

Le mois du film documentaire
En novembre, programmation en cours.

Les petites fugues
Entre le 13 et le 25 novembre, date(s) et programmation en cours.

D'autres propositions sont en cours de discussion et seront ajoutées à cette programmation. Pour vous tenir informé, rendez-vous sur notre page Facebook et/ou notre site internet.

ZOOM sur les Journées Assistance publique & Généalogie. 27 et 28 mai 2023.

L'association des amis du musée et l'équipe du musée, avec le Cercle généalogique Nivernais Morvan, la Coopérative des savoirs, Repair 58, la commune d'Alligny, les Archives de Paris et de la Nièvre, ont participé à cet événement, préparé de longue date et original à Alligny, sans oublier les écrivain(e)s présent(e)s.

Visites guidées du musée le samedi et le dimanche, projection du film Astrakan dont le réalisateur a pu échanger avec le public. Des témoins, confrontés personnellement à la question des enfants assistés ont captivé l'auditoire. Marie-Laure Las Vergnas a fait une conférence sur le placement en Bourgogne d'enfants assistés de la région parisienne en « duo » avec Boris Dubouis des Archives de Paris, auxquels s'est joint Erwann Ramondec des Archives de la Nièvre.

Le public était au rendez-vous les deux jours, la dimension humaine était palpable, le public ne recherchant pas seulement des listes de noms, des informations inertes du passé. Les visiteurs du musée nous l'avaient déjà enseigné depuis l'ouverture en 2016… Ce fut une belle occasion de valoriser le musée et de le faire connaître plus largement.

Week-end Assistance Publique et Généalogie.

RECHERCHE DE SAISONNIER POUR AOUT ET SEPTEMBRE.

Pour seconder François durant la saison estivale, nous accueillons actuellement Gaye DOGAN au musée jusqu'à fin juillet. Gaye vient de terminer son BTS Tourisme à Château-Chinon et s'oriente désormais vers des études d'Histoire.
Nous recherchons toujours **un autre saisonnier pour la 2ème partie de saison**. Il s'agit d'un CDD de 35h hebdomadaires lissées sur la durée du contrat, du 1er août au 30 septembre (ajustable en fonction des disponibilités).

Les missions sont :
• Assurer l'accueil des usagers du musée dans tous ses aspects
• Assister le régisseur dans la gestion des activités commerciales (café, boutique, chambre d'hôte) et leur bon déroulement
• Assurer une première médiation avec le public (par rapport à la thématique du musée ou sur les atouts touristiques du territoire)

Pour candidater, merci d'envoyer votre CV et un texte de motivation à accueil@museedesnourrices.fr

SORTIE DU GUIDE DES PRODUCTEURS LOCAUX

En Morvan, l'agriculture a toujours joué un rôle majeur dans le façonnage du territoire (paysages), de l'économie et des liens sociétaux et sociaux. Au sein du Parc naturel régional du Morvan, la communauté de communes s'est engagée dans un Projet d'Alimentation Locale intégré au Projet Alimentaire Territorial du Pays Nivernais Morvan et soutenu par le Plan de Relance.

C'est dans ce cadre que la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a édité son tout nouveau guide des producteurs locaux commercialisant leurs produits en circuit court (vente à la ferme, à la boutique ou sur marché), en vous en présentant 39 d'entre eux, et leurs productions.

Le guide est disponible à l'office de tourisme et en version numérique sur le site de la communauté de commune : www.ccmorvan.com

SANS POUBELLE, LA NATURE EST PLUS BELLE

Depuis de nombreuses années, l'ONF et de plus en plus de collectivités en zone touristique suppriment l'ensemble des « poubelles publiques » en incitant les visiteurs à emporter leurs déchets avec eux. Les retours de ces collectivités et de l'ONF sont positifs et depuis cette mise en place, une baisse des dépôts sauvages est constatée.

En 2022, ce dispositif a été expérimenté à Pannecière où les poubelles publiques ont été supprimées et l'expérience a été positive. Les élus ont donc décidé d'étendre l'expérience, en améliorant le dispositif cette année. Vous avez sans doute croisé sur votre chemin des panneaux avec pour slogan « sans poubelle, la nature est plus belle » !

De plus, pour assurer la propreté des lieux touristiques, la communauté de communes a embauché un « agent volant » dont la mission consiste à collecter les dépôts sauvages aux abords des sites touristiques pendant la saison estivale.

PISCINE DE CHATEAU-CHINON, UN TARIF EN BAISSE

Depuis mai 2023, la communauté de communes a repris la gestion de la piscine de Château-Chinon, la tarification a par la même occasion été révisée. Le prix de l'entrée adulte pour un habitant d'Alligny-en-Morvan est passé de 4€ à 3.50€ pour les adultes ; il est fixé à 3€ pour les 3 à 18 ans et gratuit pour les – 3 ans. Plus d'infos sur le site de la communauté de communes : www.ccmorvan.fr

NAGEZ GRANDEUR NATURE

Du 17 au 28 juillet
Lac des Settons - Les Branlasses

Du 31 juillet au 11 août
Étang du goulot - Lormes

J'apprends à nager

Stage en eau libre

De 6 à 12 ans
10 séances obligatoires

Du mardi au samedi
A partir de 10h - séance : 1h

- GRATUIT -
inscription obligatoire

Réalisation : Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands lacs / Ne pas jeter sur la voie publique

RESERVATION & INFORMATION :

Office de tourisme des settons
jean-philippe.charbonnet@ccmorvan.fr
03 45 23 00 00

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION · Activita · CNN · AQUA58 · MORVAN sommets & grands lacs